

Bulletin d'histoire politique

Les États-Unis et le « Vive le Québec libre » du général de Gaulle

Jacques Portes



Volume 15, Number 1, Fall 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056098ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056098ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Portes, J. (2006). Les États-Unis et le « Vive le Québec libre » du général de Gaulle. *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), 227–231.

<https://doi.org/10.7202/1056098ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les États-Unis et le « Vive le Québec libre » du général de Gaulle

JACQUES PORTES
*Université Paris 8
Vincennes-Saint Denis*

Le voyage fameux du général de Gaulle au Québec, dont le quarantième anniversaire approche, a été l'objet de maints commentaires en France et au Québec ; et de nombreux ouvrages ou articles en ont traité¹. Une tonalité générale se dégage de ces pages sur la volonté antiaméricaine du « Vive le Québec libre », rapproché du discours de Phnom-Penh de l'année précédente et du retrait de la France de l'organisation militaire de l'OTAN. Une telle interprétation est discutable, car elle fait peu de cas de la dimension francophone et du prestige recherché partout par de Gaulle², mais aussi parce que l'antiaméricanisme est affirmé sans que soit jamais posée la question de l'avis du gouvernement de Washington à ce sujet. Sans doute, les Américains ne sont nullement intervenus dans le contentieux franco-canadien, mais ils ne pouvaient s'en désintéresser.

Les archives de la présidence de Lyndon B. Johnson, conservées dans la L. B. J. Library à Austin (Texas), permettent de bien comprendre la position américaine sur ce sujet.

AUCUNE CONFIANCE ENVERS DE GAULLE

Depuis novembre 1963 et les pourparlers franco-américains qui ont suivi l'assassinat de John F. Kennedy, les positions des deux pays se sont sensiblement éloignées. Les prises de positions très fermes du président de la République sur la nécessité d'une « neutralisation » du Vietnam ont eu le don d'indisposer profondément le président Johnson et ses conseillers : une telle évolution ne donnerait-elle pas la main libre aux communistes vietnamiens ?

Dès lors, la Maison-Blanche se méfie de toutes les initiatives de de Gaulle, sans se leurrer sur les moyens dont celui-ci dispose pour arriver à ses fins. Le déplacement en Amérique latine de 1964 est considéré avec ironie : les foules mexicaines qui ont acclamé le visiteur n'ont-elles pas été contraintes à le faire par un régime autoritaire et l'économie française est incapable de s'implanter dans ces pays. Le discours de Pnom Penh, le 1^{er} septembre 1966, ne suscite guère de commentaires, tellement il confirme les arguments déjà avancés par le général. Le retrait du commandement militaire de l'alliance atlantique a été prévu et Washington s'attend même à un retrait complet de la partie politique de cette dernière.

Un tel fatalisme n'empêche pas les diplomates et les conseillers du président américain de pratiquer un véritable et permanent « De Gaulle watching », car l'homme reste imprévisible. Walter W. Rostow, qui devient en 1966 conseiller du président pour la sécurité nationale en remplacement de McGeorge Bundy, était convaincu de la nocivité du général qu'il range dans la catégorie des dirigeants dangereux pour la sécurité de la planète, en compagnie de Mao, Castro, Guevara, Ho-Chi-Minh et quelques autres.

Ce contexte explique que les États-Unis ne pouvaient ignorer le péripète québécois du général de Gaulle, ponctué par son retentissant « Vive le Québec libre » du 25 juillet 1967.

DES AVIS PARFOIS PÉNÉTRANTS, LE PLUS SOUVENT SANS SURPRISE

Le 16 juillet 1967, l'ambassade américaine à Ottawa informe Washington sur la visite prévue du général de Gaulle au Québec. Les diplomates savent que les discours du président ont été rédigés par le Quai d'Orsay, mais qu'ils ont été modifiés durant la traversée transatlantique du croiseur « Colbert », ils ont débattu sur leur teneur antiaméricaine : « Pourtant, après pari entre nous, nous sommes convaincus que ces discours feront plus de peine à Ottawa qu'à Washington.³ »

Ce jugement tout à fait juste, les jours suivants le confirment, prouve que ces diplomates et agents de la CIA sont très bien informés et savent évaluer les situations qui se présentent⁴. Mais cela ne suffit pas à se faire entendre et diminue leur influence réelle.

Chip Bohlen, ambassadeur des États-Unis à Paris s'exprime le 27 juillet et insiste, en vieil habitué du général, sur l'obsession antiaméricaine de celui-ci, sans réellement s'en inquiéter, tellement les foudres antiaméricaines du général sont nombreuses et répétitives. Il se rassure en constatant que toutes les réactions de la presse française ont été négatives et que l'incident est passé

largement inaperçu dans l'opinion, car les Français sont en vacances et se soucient bien peu de politique internationale. Il évoque même le « fiasco » canadien du général qui ne s'en remettra que difficilement. Le diplomate est moins perspicace que ses collègues d'Ottawa : il a raison sur le court terme, mais se trompe sur le moyen car il ne peut prévoir le développement de la coopération franco-québécoise, qui fera oublier l'échec canadien. De plus, Bohlen depuis longtemps en France est comme influencé par l'opinion française, largement anti-américaine, et ne peut aller au-delà. Pour lui en tout cas, cet incident n'a pas grande importance, tellement il s'avère blasé devant les initiatives du général de Gaulle⁵. De son côté, Rostow se fait passer les réactions françaises au discours, pour bien analyser ce qui se passe.

L'ARRIÈRE-PLAN DE LA GUERRE FROIDE : L'URSS ET « VIVE LE QUÉBEC LIBRE »

Obsédés comme ils l'étaient par la guerre froide, les diplomates américains devaient analyser l'épopée québécoise du général dans ce cadre. De Gaulle était souvent considéré comme cherchant à se rapprocher de l'URSS et peut-être les dernières initiatives du premier avaient-elles été prises en bonne entente avec cette dernière. Afin d'en avoir le cœur net, les analystes du département d'État se sont interrogés sur les réactions soviétiques au voyage du général au Canada : celles-ci leur apparaissent confuses, comme si le Kremlin ne savait comment tirer parti du scandale causé par « Vive le Québec libre »⁶.

A priori, l'URSS est favorable à l'initiative du président français et l'agence Tass l'a dans un premier temps approuvé, mais les réactions politiques sont plus nuancées. En effet si le parti communiste canadien, qui ne pèse guère, a approuvé de Gaulle, son homologue français l'a condamné sans hésiter dès le 26 juillet : en intervenant au Canada, dont les Canadiens français sont des citoyens dévoués, le général a soutenu les politiciens québécois « réactionnaires » et a raté son but. Enfin, le Canada n'est pas l'une des cibles favorites de la propagande soviétique.

Dans ces conditions, les réactions sont compliquées : les journaux soviétiques, s'ils ont rapporté l'indignation canadienne devant l'encouragement donné au nationalisme québécois (*Pravda*, 27 juillet), n'ont pas reproduit dans leur colonnes le cri du général. Ils ont déplacé le problème en insistant sur les critiques de la Grande-Bretagne et surtout les États-Unis contenus dans le discours du 25 juillet et en négligeant sa portée « sécessionniste » :

L'acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 n'a assuré aux Canadiens dans leur propre pays ni la liberté, ni l'égalité, ni la fraternité... les positions de de Gaulle sont dans la lignée de la politique étrangère française dont l'une des caractéristiques a toujours été d'empêcher que les Français ne perdent leur caractère national face à l'assaut politique, diplomatique et économique des puissances étrangères et particulièrement des États-Unis.

Le Canada n'est pas directement critiqué, car le véritable problème se trouve chez son grand voisin et la dépêche de l'agence Tass joue sur les arguments du général :

La communauté française doit accomplir des progrès culturels, économiques, scientifiques et techniques pour survivre dans le continent américain... Le général de Gaulle a clairement démontré aux Canadiens français et à leur gouvernement que la France a l'intention de les aider à accomplir les buts de libération qu'ils se sont fixés.

Les Américains peuvent dormir tranquilles : l'URSS n'a pas voulu critiquer de Gaulle, mais s'est bien gardé de l'appuyer, recourant à l'amalgame propre à la guerre froide faisant des États-Unis le grand responsable des événements. Rien de nouveau dans cette analyse qui confirme l'isolement diplomatique du général de Gaulle.

Ces quelques réactions prouvent que les Américains ont de la difficulté à comprendre le général de Gaulle. Ils doivent le faire rentrer dans les catégories rassurantes de la guerre froide, comme l'antiaméricanisme, et ne peuvent percevoir la portée novatrice de ses propos. « Vive le Québec libre » s'ajoute ainsi aux coups d'éclat précédents, qui irritent par leur imprévisibilité mais sont finalement bien peu dangereux pour eux, car le président français reste finalement bien seul. Les premières réponses internationales au discours du balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal semblent leur donner raison.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. LESCOP, René, *Le Pari québécois du général de Gaulle*, Montréal, Boréal, 1981; LACOUTURE, Jean, *De Gaulle*, tome 1, *Le Souverain*, Paris, Seuil, 1986; THOMSON, Dale C., *De Gaulle et le Québec*, Montréal, Trécarré, 1990; VAÏSSE, Maurice, *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998. Pour ne citer que les principaux ouvrages et pas les multiples articles et colloques sur le sujet, voir à ce sujet la très complète bibliographie dans BASTIEN, Frédéric, *Relations particulières. La France au Québec après de Gaulle*, Montréal, les Éditions du Boréal, 1999.
2. La position du Général était très liée aux principes des nationalités apparues au XIX^e siècle : le Québec devait inéluctablement devenir une nation indépendante, alors que le Canada n'était qu'une construction artificielle sans avenir; les États-Unis étaient passés par ce cap, mais étaient parvenus à le dépasser.
3. NFS-France, 16 juillet 1967, câble de l'ambassade américaine à Ottawa.
4. Les archives ne révèlent aucune prise de position de Johnson lui-même, peut-être les enregistrements de ses communications téléphoniques en révéleront une, mais ils ne sont pas encore rendus publics pour 1967.
5. NFS-France, 27 juillet 1967, Bohlen à Dean Rusk.
6. NFS-France, 2 août 1967, Thomas L. Hughes au Secrétaire d'État, Intelligence Note : « Soviets Confused Over How to Play de Gaulle's Canada Trip ».